

RENCONTRES PHILOSOPHIQUES

de Jean-Michel Pouzin
docteur en philosophie

'UNE CIVILISATION EST-ELLE SUPÉRIEURE À UNE AUTRE?'



JEUDI 21
MARS 2024
à 18 h 30

à l'espace Didier Bienaimé

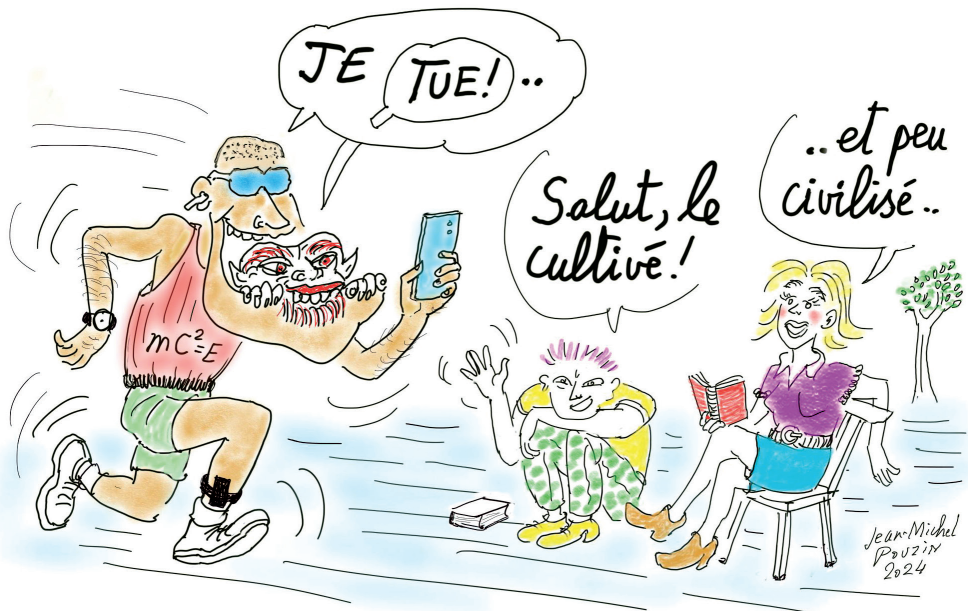
Entrée libre

Espace Didier Bienaimé
Centre culturel Paul Noley
25 bis avenue Roger Salengro
10800 La Chapelle Saint-Luc
Billetterie : 03 25 74 92 12
reservation@la-chapelle-st-luc.eu
www.espacedidierbienaime.fr



@ESPACEDBIENAIME





Une civilisation est-elle supérieure à une autre ?

Jeudi 21 mars 2024, 18 h 30

Préambule

Wokisme, « choc des civilisations », multiculturalisme, revendication identitaire, nationalisme ... nombreux sont les thèmes de disputes contemporaines qui mettent en jeu l'idée de civilisation et offrent l'occasion de la discuter. Mais cette idée en est-elle vraiment une ou n'est-elle qu'un terme rhétorique, voire polémique ? Et si l'idée de civilisation a un contenu déterminé, affirmer qu'une civilisation est supérieure à une autre n'est-il pas une prétention de type colonialiste ou impérialiste ?

Pourtant, si les normes d'évaluation des civilisations n'ont pas d'autre origine que les civilisations elles-mêmes et si, par conséquent, toutes les civilisations se valent, quelle civilisation aurait-elle le droit de condamner l'esclavage, la théocratie, le patriarcat, la xénophobie, la torture et, en général, les modes de vie sociale jugés indignes de notre commune humanité ?

1) La « pensée » woke et la thèse du « choc des civilisations » peuvent-elles aider à juger de la supériorité d'une civilisation ?

Au fond, non. Commençons par le phénomène wokiste. Selon le philosophe J-F. Braunstein¹, quatre thèmes caractérisent la « pensée woke » : 1) l'éveil aux injustices envers les minorités ; 2) l'éveil aux discriminations dues au genre et à la race (l'être humain universel n'existe pas) ; 3) éveil à l'intersectionnalité (les discriminations de genre, de race, de sexe et de classe convergent) ; 4) la science n'est qu'un point de vue dont le fondement est politique (elle n'est pas objective). Cette pensée américaine d'allure religieuse a ceci d'original qu'elle ne provient pas des églises. « C'est la première fois dans l'histoire que nos universités, censées être scientifiques et laïques, donnent naissance à un mouvement religieux » (*ibid.*). « Désormais, les militants *woke* sont diplômés en *études de genre*, en

¹ Cf. Jean-François Braunstein, *La religion woke*, Grasset, 2022.

études postcoloniales ou en *études sur la race* [...] C'est avec l'intersectionnalité que commence le véritable wokisme politique ». Touchant la quatrième caractéristique, la biologie est la première science accusée, qualifiée de « fausse science » parce qu'elle serait par essence viriliste, patriarcale ou colonialiste. On voit qu'il s'agit d'une idéologie identique à celle de Trofim Lyssenko, qui défendit la thèse ou plutôt le dogme d'une science prolétarienne !² Au total, selon Braunstein, les quatre caractéristiques mentionnées sont indépendantes les unes des autres, s'opposent souvent et ne permettent pas de parler d'une pensée « woke » cohérente, mais plutôt d'une « religion » woke.

Quant à l'expression de « choc des civilisations », elle provient de l'essai de géopolitique de Samuel Huntington publié en 1996. La thèse en est que l'histoire « mondiale » n'a plus pour moteur les rapports de force entre États, ni les conflits entre idéologies, mais les conflits entre grandes civilisations, notamment occidentale³ et arabo-musulmane. Cette thèse, qui a semblé confirmée par des événements terroristes ultérieurs, dont celui du 11 septembre 2001, a été réfutée à plusieurs égards, en particulier celui de l'épistémologie, autrement dit, de la valeur scientifique de la méthode employée. De toute façon, en tant qu'essai géopolitique, elle ne peut pas tenir lieu d'une interrogation philosophique qui porterait sur les principes de toute civilisation.

2) Faut-il distinguer civilisation et culture ?

Du point de vue de l'ethnologie, qui, comme toute science, vise à décrire le plus objectivement la réalité, la culture désigne l'ensemble des productions des sociétés humaines (langue, œuvres, mœurs, croyances, règles, savoirs, savoir-faire..), par différence avec les nécessités dites « naturelles ». La culture se confond alors avec la civilisation, pour la raison que toutes les deux expriment les règles particulières de l'*héritage* social, indépendamment des lois (universelles par définition) de l'*hérédité* propres à chaque espèce vivante.

² Pour Lyssenko, le blé peut se transformer en orge et en seigle et inversement par la seule action du milieu extérieur, au nom de la thèse d'une hérédité acquise par l'environnement, qui s'accorde avec la volonté politique de changer la nature humaine par l'éducation.

³ Par civilisation occidentale, l'auteur entend celle qui apparaît entre l'an 700 et 800 et qui est composée de l'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine, mais aussi de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie.

Pour un individu vivant, naître, se produire, se reproduire et mourir sont des nécessités de l'hérédité. Or ces activités, qui sont les plus naturelles ou les plus vitales, sont en même temps les plus culturelles, les plus dépendantes des techniques et des mœurs. La naissance, par exemple, fait obligation de nommer le nouveau-né, ce qui n'a aucun effet sur sa vitalité. La culture est donc, comme la coutume, une « seconde nature » disaient Montaigne ou Blaise Pascal, qui prend la place de la première (par exemple, il n'existe pas *un* instinct maternel, mais *des* cultures du désir d'être mère). Quel prodige pour un nouveau-né au cerveau identique à celui d'un nouveau-né préhistorique, que d'apprendre en quelques années ce que l'humanité a mis des milliers d'année à inventer !

Au point de vue de l'ethnologie, aucune civilisation ne peut donc être qualifiée de plus primitive, sauvage ou puérile qu'une autre, puisque toutes élaborent une culture, dont la complexité n'a le plus souvent rien à envier à la nôtre, celle occidentale. Claude Lévi-Strauss a su le montrer à propos des mythes. En général, pour l'ethnologie, une culture n'est pas supérieure à une autre pour la même raison qu'une langue n'est pas supérieure à une autre. Parce qu'elle est axiologiquement neutre, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas se prononcer sur les valeurs ou les normes, la méthode scientifique peut décrire des faits normatifs, mais ne peut pas juger ni légalement, ni moralement ces faits normatifs.

En revanche, s'il s'agit de *juger* la valeur d'une civilisation et non plus de *décrire*, il faut distinguer culture et civilisation.

3) La contradiction du progrès des civilisations

Par valeur, on n'entend pas une qualité relative, au sens où un individu, jugé grand par rapport à un deuxième, est jugé petit par rapport à un troisième. Mais on entend une qualité absolue, au sens où l'on dit « un grand homme », et non pas « un homme grand ». Or cette valeur s'avère contradictoire.

D'un côté, en effet, l'histoire et la géographie attestent que certains héritages ont une valeur incontestablement plus grande que d'autres. Le progrès des sciences (l'arithmétique au lieu de la numérologie, la chimie au lieu de l'alchimie, l'astronomie au lieu de l'astrologie, etc..), des techniques (l'électricité au lieu du bois de chauffage, l'art médical expérimental au lieu des saignées..) et le progrès du droit (la justice du juge au tribunal, symbolisée par la balance et le glaive, au lieu de l'ordalie et de la vengeance privée..) donne un critère d'évaluation clair. Ce triple progrès paraît autoriser à opposer les sociétés civilisées aux sociétés sauvages, barbares ou en voie de

développement, et autorise même à juger que certaines de ces dernières sont, littéralement, inhumaines, parce qu'elles pratiquent les sacrifices humains, la torture, l'excision des jeunes filles, le crime d'honneur, etc..

À l'appui de cette thèse du progrès de la civilisation, comment ne pas mentionner *La civilisation des mœurs* de Norbert Elias, publiée en 1939 ? Il y étudie l'évolution des bonnes manières en Europe de l'Ouest entre le Moyen Âge et les temps modernes. Sa méthode d'historien a pour source les traités de savoir-vivre, lesquels règlementent les manières d'être à table, les « relations sexuelles », les manières de déféquer, de se moucher, de « cracher »⁴, etc.. Les deux évolutions dominantes de la mentalité des individus issues du processus de civilisation sont une tendance à l'intériorisation des contraintes sociales et un contrôle accru des émotions.

D'un autre côté, on sait qu'un peuple européen parmi les plus cultivés, autant en sciences, en arts qu'en techniques, s'est donné *démocratiquement* un État parmi les moins civilisés, les plus « barbares », et cela, non sans la complicité empressée de l'État français de 1940, statuant sur les juifs. Les nazis, on le sait, n'étaient pas des monstres, mais des hommes banals et ordinaires⁵.

Si par *culture*, on entend l'habileté en sciences et en Arts, on peut au contraire entendre par *civilisation* la douceur des mœurs, la politesse et le cérémonial dans les échanges, qui sont autant de signes du respect moral. Est alors barbare tout être humain qui nie l'humanité d'autres êtres humains, c'est-à-dire qui pense que leur humanité est réductible à une de leur particularité (le sang, le sexe, le sol, la couleur de peau, la classe sociale..). Cette réduction justifie leur infériorité et même le droit de les exterminer. Nous le savons donc, la raison théorique, la culture (en allemand, *Bildung*) et la *démocratie* peuvent engendrer l'extrême déraison spirituelle et morale.

L'**antisémitisme** est, en ce sens, une espèce extrême de barbarie. Il consiste à croire en l'idéologie purificatrice qui accuse les juifs d'être « l'unique cause de tout le mal social » afin de pouvoir leur refuser le droit d'exister *parce que juifs*. Ce faisant,

⁴ Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, coll. Agora, 1969, p.336 : « Même la couche chevaleresque-courtoise semble tenir pour parfaitement normal de cracher souvent. La restriction [...] est de cracher non pas sur la table ou par-dessus la table, mais *sous* la table ». Elias conçoit l'acte de cracher est à la fois comme un « besoin » et une « coutume » (*ibid.*).

⁵ Cf. Christopher Browning, « Des hommes ordinaires » (é.o.1992), étude historique sur des réservistes allemands, non endoctrinés, qui tuèrent 38000 juifs de Pologne.

l'antisémitisme donne sa forme la plus extrême au mécanisme de la victime émissaire, officiellement tuée parce que maléfique, mais, en réalité, bénéfique, parce que disculpante et parce que collectivement tuée. Il a par ailleurs existé un antijudaïsme chrétien, qui consiste à accuser les juifs d'être déicides, meurtriers de Dieu⁶.

4) Le conflit de l'ethnocentrisme et du relativisme civilisationnel est-il pertinent pour évaluer les civilisations ?

Si l'on pousse jusqu'au bout les hypothèses des savants sociologues, ethnologues ou historiens, sur la diversité et la différence des civilisations, on aboutit au conflit classique et apparemment insoluble de l'*ethnocentrisme* et du *relativisme culturel*.

L'*ethnocentrisme* est le préjugé selon lequel chaque civilisation ou chaque peuple se prend pour le centre de référence des autres, et prend donc ses valeurs particulières pour universelles, érige sa culture en nature humaine, ses règles en lois. L'Occident par exemple a cru devoir étendre son « empire » et coloniser d'autres peuples. Or le préjugé ethnocentriste n'est pas une erreur, mais une illusion, car on a beau savoir qu'il existe d'autres mœurs, les nôtres nous paraissent inévitablement supérieures. Du seul fait d'avoir acquis pendant la petite enfance la conscience de soi et la parole dans une langue et une tradition, il est impossible de se situer hors de toute civilisation pour pouvoir les juger toutes, de manière neutre, tel Dieu.

La raison de cette illusion est que « la nature » ne peut pas nous enseigner les normes humaines. Rappelons que « nature » est un terme homonyme, qui désigne trois concepts distincts : a) mythologique (la Nature est Gaïa, la mère sacrée ou la matrice du monde visible) ; b) scientifique (la nature est l'ensemble des phénomènes matériels et vitaux soumis à des rapports mathématiques) ; c) politique (la nature caractérise un état de nature antérieur et inférieur à l'état *civil* dans lequel l'homme réalise sa nature essentielle, qui est de se donner des lois, d'être autonome). Selon ce troisième concept, l'être humain est par principe l'égal en droit(s) de tout autre être humain, quels que soient sa santé, son sexe, son sang, le sol où il est né, sa classe sociale, son âge, etc.. La médecine et le droit républicain peuvent ainsi être dits contre-nature, puisqu'ils s'opposent à la loi de viabilité individuelle ou de seule conservation de l'espèce.

Toutefois la force de l'illusion ethnocentriste, par laquelle nous sommes tous tentés d'être xénophobes, est tempérée par ce que les

⁶ La déclaration papale *Nostra Aetate* (1965), qui est la dernière abordant cette question, n'a pas totalement renoncé à cette accusation.

géographes nomment la « mondialisation » économique, technologique et surtout communicationnelle, qu'il faudrait distinguer de la « globalisation », qui est plus politique. Qui n'aperçoit l'extension à toute la planète du mode de vie américain (pensons au rock, au blue-jean, au hot-dog, etc.) ? En réalité, une civilisation ne se développe qu'en échangeant avec d'autres. Dans les sociétés de type occidental, le brassage des cultures tend à supprimer les frontières interculturelles, si bien que la comparaison entre civilisations supposées étanches devient absurde. On ne devrait comparer que des peuples, des nations ou des États.

Au nom d'un soi-disant « droit à la différence », le *relativisme civilisationnel* affirme, de son côté, qu'il n'existe pas de civilisation universelle, qui soit la norme des autres. Il est facile de réfuter ce relativisme, d'un simple point de vue logique. Car le relativisme *civilisationnel*, comme tout relativisme, se réfute lui-même en faisant exception à sa propre thèse. Affirmer qu'aucune civilisation n'a de valeur absolue implique que cette affirmation elle-même n'a pas de valeur absolue.

De plus, le relativisme se condamne à ne rien pouvoir condamner. En effet, si les droits de l'homme et du citoyen ne sont que les valeurs d'une civilisation particulière, celle de l'Occident, il est impossible d'affirmer que la torture, le terrorisme, le sexisme, en un mot, la violence (en latin, *in-juria*, le non-droit) sont universellement inhumains. Le prédicat « in-humain » suppose nécessairement l'idée d'humanité. Or cette idée ne peut pas être *induite* des faits, car conclure du particulier-réel à l'universel-nécessaire est le *sophisme de l'induction*. Elle ne peut donc qu'être *déduite* de ce pouvoir de l'universel et de l'absolu (ou de l'inconditionné) qui est propre à l'esprit humain, et qui est la *raison*.

Le conflit de l'ethnocentrisme et du relativisme civilisationnel n'est néanmoins pas pertinent pour évaluer les civilisations. L'ethnocentrisme et ce relativisme reposent en réalité sur une commune erreur, qui consiste à croire que la civilisation est, tel un organisme, un système de différences mais cohérent, sans contradiction interne. Or une civilisation se définit par le *conflit interne* de la puissance de l'habileté et de la retenue de la civilité.

D'un côté, en effet, être civilisé signifie développer ses dispositions par les techniques et par les sciences. De l'autre côté, avoir de la civilité signifie discipliner les moeurs. Cela s'observe dans les « bonnes manières » (Norbert Elias), la politesse, semblable à « l'hypocrisie, hommage du vice à la vertu » (La Rochefoucauld), dans les cérémonies, les commémorations, en particulier le culte des

morts, dans l'hospitalité envers les étrangers, la douceur de vivre et le bon goût qu'entretient la fréquentation des Arts, jusque dans le « fair play » en sport.. Comment dès lors équilibrer, dans la civilisation, la puissance de la technoscience et la retenue de la civilité ?

- 5) La solution du conflit interne entre puissance et civilité est donnée dans leur rapport au droit et à la moralité.

Un texte d'Emmanuel Kant donne à comprendre la valeur ambiguë de la civilisation, au sens étroit, en l'inscrivant dans le processus de la culture au sens le plus général, c'est-à-dire au sens du développement de toutes les aptitudes humaines :

« Nous sommes *cultivés* à un haut niveau par l'art et la science. Nous sommes *civilisés*, jusqu'à en être accablés, par la courtoisie et les convenances sociales de toutes sortes. Mais se tenir déjà pour *moralisés*, il s'en faut encore de beaucoup. Car l'idée de la moralité appartient bien à la culture, mais la mise en œuvre de cette idée, qui se réduit à l'apparence de moralité, par la noble ambition et par la bienséance extérieure, constitue simplement la civilisation. Mais aussi longtemps que les États utiliseront toutes leurs forces à leurs projets d'expansion vains et violents et qu'ils freineront constamment le lent effort de formation intérieure du mode de penser de leurs citoyens, en leur ôtant même toute aide dans cette perspective, on ne pourra rien attendre de cette façon de faire : il est nécessaire, [pour obtenir autre chose], que chaque communauté forme ses citoyens par un long travail intérieur. Mais tout bien, qui n'est pas greffé sur une intention moralement bonne, n'est rien d'autre qu'une apparence ostentatoire et un manque de moralité habillé de brillants atours. Le genre humain demeurera sans doute dans cet état jusqu'à ce qu'il ait travaillé à sortir, par la façon dont j'ai parlé, de l'état chaotique de ses relations internationales. »⁷

Le spectacle qu'offre l'Histoire selon Kant est que tout se passe **comme si** (en allemand, *als ob*) un « mécanisme de la nature » dirigerait de « telle façon l'antagonisme des dispositions hostiles [des hommes] que tous les individus qui composent un peuple s'obligent eux-mêmes entre eux à se soumettre à des lois de contrainte et établissent ainsi un état pacifique où les lois sont en vigueur » (*Vers la paix perpétuelle, Premier supplément*). Tout se passe donc **comme si** la déraison et la folie des intérêts et des passions, en travaillant

⁷ E. Kant, *Idée d'une Histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, 1784, 7^{ème} Proposition. Souligné par nous.

contre elles-mêmes, avaient un **sens**, un but moral⁸. Un espoir moral à propos de la vie politique est donc raisonnable, mais *sans illusion*.

La manière de penser (en allemand, *Denkungsart*) inventée par Kant n'est en effet pas une *connaissance* de la « nature », ni de l'Histoire. Elle ne prétend pas à la vérité, mais seulement à une *interprétation* cohérente des progrès du droit, à partir de la conscience morale. Autrement dit, il n'est pas impossible que l'espèce humaine s'autodétruise. L'amélioration morale de l'humanité peut demeurer un doux rêve, puisqu'il est impossible qu'elle résulte mécaniquement du progrès du droit.

L'avantage de la « manière de penser » kantienne s'illustre assez clairement concernant ce composant essentiel de l'art politique qu'est l'apparence morale. Machiavel juge qu'« il n'est pas nécessaire pour un prince d'avoir toutes les qualités décrites plus haut [clément, fidèle, humain, intègre, pieux], mais [qu']il est bien nécessaire de paraître les avoir » (*Le Prince*, ch. XVIII). Kant sauve cette apparence morale, car l'ambiguïté est moralement nécessaire à celle-ci. « Les hommes », écrit Kant, « sont dans l'ensemble d'autant plus comédiens qu'ils sont plus civilisés : ils adoptent l'apparence [...] du désintéressement, sans tromper personne, [...] il est très bon qu'il en aille ainsi dans le monde » (*Anthropologie du point de vue, De l'apparence permise en morale*, § 14). Car la « belle apparence (*Schöne Schein*) » peut bien finir par « passer dans leur disposition d'esprit » (*ibid.*).

6) Une civilisation européenne ?

De même qu'il n'y a pas une langue européenne, mais des langues diverses, de même il n'y a pas « une » culture européenne. Par le roman, le théâtre, l'opéra, explique Emmanuelle Loyer⁹, chaque nation s'invente des ancêtres, à la façon d'un roman familial. Le roman historique est la forme littéraire par excellence de l'État-nation. Son modèle est l'œuvre de Walter Scott. *Ivanhoé*, en 1819,

⁸ Rappelons une des définitions les plus claires et rationnelles du rapport entre droit et moralité : la **moralité**, domaine du devoir et du bien, est la conformité des raisons *internes* ou privées d'agir (*l'intention* ou le mobile) à la loi juridique, supposée juste ou légitime. La **légalité**, domaine du juste, est la conformité des actions *externes* ou publiques à la loi juridique⁸. Or, s'il existe un accord rationnel sur la forme du devoir, il n'existe pas d'accord rationnel sur le contenu du devoir moral, sur la fin universelle qu'on nomme le bien. Il existe au contraire un pluralisme des valeurs ou des fins morales. Cf. John Rawls, *Théorie de la justice*, trad. Catherine Audard, éd. du Seuil, 1993

⁹ Emmanuelle Loyer, *Une brève histoire culturelle de l'Europe*, éd. Flammarion, 2017.

marque l'acte de naissance de la nation anglaise en réconciliant Saxons et Normands. Un exemple parmi cent d'invention culturelle européenne : le café ! Il est pour le client un espace à la fois privé et public, où, inversement à celui de sa maison, rien ne lui appartient. Il ne peut pas dire : « ma table, ma place ». Le café est un lieu de « fabrique d'opinions politiques, [il] est aussi un lieu de fermentation intellectuelle et artistique ou des groupes se retrouvent. [...] Cette agitation intellectuelle est en tout cas très différente de celle que provoque l'ivresse due à l'alcool servi dans les bars américains où l'on dérive au rythme du jazz [...], mais où nul philosophe n'a jamais accouché d'une métaphysique »¹⁰ !

La culture suscite toutefois une illusion inévitable. Kant a su établir que seul le sentiment esthétique universalise le plaisir. Par suite, l'Art prépare les esprits à la possibilité d'une concorde universelle qui serait non plus seulement sentimentale, mais juridique. On espère alors que la beauté annonce la justice, et, précisément, un cosmopolitisme fondé sur le droit, identique à celui qui est l'horizon de l'Union européenne. Toutefois, le sentiment esthétique étant libre et désintéressé, il ne peut orienter dans le dédale de l'action collective qu'à la double condition d'être éclairé par la connaissance et guidé par l'éthique. Sans le vrai et le bien, le beau est déboussolé.

À la différence de la pluralité des cultures européennes, l'idée de civilisation européenne révèle une profonde unité. Paul Valéry écrit dans *La Note à La crise de l'esprit* (1922) que l'Europe géographique n'est certes que le petit cap du continent asiatique, mais que l'Europe « spirituelle » n'est rien de moins que le « cap » de l'humanité ! Il définit l'homme européen par trois « conditions » : grecque par les sciences et la philosophie, romaine par le droit, judéo-chrétienne par la valeur infinie de la personne humaine :

« Telles m'apparaissent les trois conditions essentielles qui me semblent définir un véritable Européen, un homme en qui l'esprit européen peut habiter en sa plénitude. [...] Toute race [sic] et toute terre qui a été successivement romanisée, christianisée et soumise, quant à l'esprit, à la discipline des Grecs, est absolument européenne »¹¹.

La caractéristique essentielle de cette civilisation spirituelle européenne est indubitablement la capacité d'autocritique, de libre examen rationnel de toute réalité, qui est aux antipodes du *fanatisme*, tant idéologique que religieux. La **laïcité** en est un résultat évident

¹⁰ *Op. cit.*, p.67.

¹¹ P. Valéry, *Variété I, Note à la Crise de l'Esprit*, Pléiade I, 1957, p.1013 sq.

puisqu'elle soumet à la loi civile les croyances et dogmes des religions, en particulier celles révélées. Ce refus républicain de toute théocratie aboutit à une paix civile en matière de religion qui est supérieure à celle du multiculturalisme, lequel est une diversité sans concorde. Contrairement à la devise européenne..

7) Critique du nationalisme et de l'« identitarisme », croyances en l'inaltérabilité de l'identité

Le **nationalisme** identifie un peuple et sa terre natale. Si les États provenaient de nations *naturellement* propriétaires de leur terre, si notre rapport à la terre-patrie était *inné*, le **nationalisme** aurait raison. Or la propriété d'une terre et ses frontières résultent d'une histoire, de guerres et de contrats qui n'ont rien de nécessaire. Seule une communauté de la Terre pourrait donc fonder des relations entre États qui autoriseraient une hospitalité universelle. De plus, est concevable, avec Jurgen Habermas¹², une identité politique qui ne suppose plus une nation préalable, mais qui soit à *construire* et qu'il appelle le « patriotisme » à l'égard de la Constitution.

Plus profondément et par principe, la défense de toute identité, qu'elle soit de civilisation, de nation, aussi bien que de personne, ne peut pas être unitaire. Elle implique nécessairement une pluralité de l'identité. L'argument, qui remonte sans doute au *Sophiste*¹³ de Platon, peut se formuler ainsi : être identique, c'est être le même que soi. Or être le même que soi, c'est ne pas être le même que les autres, autrement dit, c'est être autre que les autres. Donc, autant de fois il y a des autres, autant de fois être identique signifie être autre que les autres. Par principe, il n'existe que des identités plurielles.

Conclusion

Une civilisation pouvant être définie à trois points de vue ou principes fondamentaux différents : l'habileté, la civilité et la moralité, seul ce dernier principe devrait pouvoir donner le critère absolu de la supériorité « qualitative » d'une civilisation. Mais puisque le devoir moral est une question de conscience personnelle et que le « bien » ou le bonheur ne sont pas l'objet d'un accord rationnel, la moralité d'une civilisation ne peut qu'être présumée ou supposée sous deux formes extérieures.

¹² Cf. Jürgen Habermas, *La constitution de l'Europe*, 2012.

¹³ Platon, *Sophiste*, : «L'être est lui-même mais, en même temps, il n'est pas les autres, qui sont illimités en nombre » (257 a) ; « Car pour nous, autant de fois il y a les autres, autant de fois l'être n'est pas [identique à soi] » (256 e). Les crochets sont de nous.

Tout d'abord, le droit institué. Son degré d'inventivité et de pratique du droit républicain, autrement dit, son degré de libertés publiques, en particulier le droit de libre expression, constituent le premier critère universel de la supériorité d'une civilisation. Il est le signe d'une citoyenneté en accord avec les droits « naturels, inaliénables et sacrés » de l'être humain. Les progrès juridiques de l'Union européenne, fille de cette civilisation, « grecque, romaine et chrétienne » (Paul Valéry) qu'est le bimillénaire « esprit européen », en sont le témoignage incontestable. Un cosmopolitisme juridique sans illusion sur la propension belliqueuse de la « nature humaine » en est l'horizon.

Le second signe de la supériorité d'une civilisation est la civilité. « Belle apparence », art de la prudence et même de l'humour dans les relations avec autrui, elle ne peut certes que mimer et laisser espérer la moralité. Mais, sans elle, le charme et la gentillesse d'une vie en société « civilisée » disparaissent.

Quant à l'habileté, nom de la puissance technico-scientifique, elle demeure, en raison de son usage, essentiellement ambivalente.

Pour le reste, chaque civilisation est une création singulière, et donc incomparable, telles sa langue, ses goûts et ses œuvres d'art, qui sont les meilleures expressions de cette singularité.

©Jean-Michel Pouzin,
agrégé et docteur en philosophie

Bibliographie

- Oswald Spengler, *Le déclin de l'Occident*, 1918-1922.
Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, 1930.
Samuel Huntington, *Le choc des civilisations*, 1996.
Norbert Elias, *La civilisation des mœurs*, 1939.
Emmanuel Kant, *Idée d'une Histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, 1784.

ANNEXE

Éclaircissement sur le statut philosophique de « la volonté de la nature » dans l'interprétation des progrès de l'état civil

Que signifie cette « nature » qui dirige de « telle façon l'antagonisme des dispositions hostiles [des hommes] que tous les

individus qui composent un peuple s'obligent eux-mêmes entre eux à se soumettre à des lois de contrainte et établissent ainsi un état pacifique où les lois sont en vigueur » (*Vers la paix perpétuelle, Premier supplément*) ?

La « nature » n'est ni la vie, ni la providence divine, mais une hypothèse sur la finalité de l'Histoire, c'est-à-dire son sens, à partir de la certitude subjective de la conscience morale. Elle n'est pas la vie au sens scientifique, car il est inutile et absurde, dans la méthode expérimentale d'explication mécanique des phénomènes, d'attribuer à des êtres vivants une volonté et une raison. Elle n'est pas la providence divine, parce que ce serait une réalité absolue, inconditionnelle, ou encore métaphysique, dépassant toute expérience possible. Or Kant a démontré que les métaphysiciens, ces spéculateurs qui, à la suite du sens commun, prétendent connaître la réalité absolue (le monde, le moi, Dieu), mettent la raison en contradiction avec elle-même, et ne peuvent donc jamais être d'accord rationnellement entre eux, ni avec eux-mêmes. La « nature » n'est donc pas une substance spirituelle ou une essence suprasensible, dans lesquelles pourrait se lire le destin caché de l'histoire universelle.

De plus, si la « nature » était une providence divine, elle ruserait avec l'être humain en utilisant sa méchanceté pour obtenir un plus grand bien, comme dans la *Théodicée* de Leibniz. Le mal moral serait donc justifié. Le sacrifice des générations et les guerres seraient nécessaires à la marche de l'humanité vers le droit et la morale. Or Kant refuse absolument cette justification du mal moral, car notre conscience du devoir nous apprend la liberté de notre volonté, autrement dit, notre responsabilité morale. Le mal voulu, qui s'étale massivement dans l'Histoire, est par conséquent notre seule faute. Du point de vue moral, la politique ne peut être que condamnée.

Maintenant qu'ont été écartées trois « manières de penser », ou trois points de vue fondamentaux, pour comprendre ce que signifie la « nature », à savoir les points de vue scientifique, métaphysique et moral, il reste donc la manière de penser que Kant appelle « réfléchissante », ou inductive, et qu'il développe dans sa troisième Critique. Cette manière de penser consiste en gros en la réponse à la question suivante : « Si on entend par « nature » la totalité des phénomènes, soumis, dans l'espace et le temps, à des lois mécaniques et mathématiques, est-ce que le spectacle de l'Histoire nous donne des signes attestant qu'il est possible que la libre volonté humaine de faire le bien se réalise dans cette « nature », qui est son contraire ? »

©Jean-Michel Pouzin



Le débat continue sur le forum
du site internet de l'espace Didier Bienaimé,
M. Pouzin y répondra à vos questions ou réflexions.

www.espacedidierbienaime
rubrique : « Agenda / Les rencontres philosophiques ».

Notre prochaine rencontre :
jeudi 16 mai 2024 à 18h30
«À quoi bon travailler?»



Ville de La Chapelle Saint-Luc

Espace Didier Bienaimé
Centre culturel Paul Noley
25 bis avenue Roger Salengro
10600 La Chapelle Saint-Luc
Billetterie : 03 25 74 92 12
reservation@la-chapelle-st-luc.eu
www.espacedidierbienaime.fr



@ESPACEDBIENAIME